



Chantier participatif du samedi 25 mai

Chers habitants,

Nous vous proposons un chantier participatif dans notre village avec deux ateliers, sur inscription.

RENDEZ-VOUS À L'ATELIER COMMUNAL (Rue des Bergers)

à 9h30 munis de gants et d'une tenue adaptée.

À la fin du chantier, vers 11h30, nous prendrons le temps d'un moment convivial (lieu défini selon la météo).

Sujets proposés pour cette édition 2024 :

(pour l'atelier n° 2 pensez à vous munir d'un gilet haute visibilité)



Atelier 1 : atelier DÉCORATION (peintures etc...) pour agrémenter notre village cette année.

Atelier 2 : Tour du village (par ZONES) pour une balade anti-déchets

Munis de gants et sacs de tri, nous rendons notre village encore plus propre !
Différentes zones seront proposées.
"Ce n'est pas moi qui l'ai jeté, pourtant je vais le ramasser".

MERCI À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION !

Pour une meilleure organisation, merci de confirmer votre présence et votre choix d'atelier par

- Téléphone : 03 89 40 92 02
- Mail : mairie.aspach@wanadoo.fr

La Mairie d'ASPACH

Travaux bruyants

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ DU 8 AOÛT 2017

Tous travaux tels que travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou tous dispositifs bruyants, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h à 20h30. **Cela exclut donc les dimanches et tous les jours fériés.**

Bulletin municipal papier

Nous rappelons que le bulletin municipal « Tout Aspach » paraît trois fois par an et que tous les numéros sont disponibles sur le site communal parole-aspach.fr sous forme numérique. Un lien facilement visible figure sur la page d'accueil. Chaque parution est signalée sur l'application d'information Illiwap. Pour recevoir le bulletin dans sa version imprimée il faut être inscrit sur la liste de diffusion en remplissant en ligne le formulaire disponible à l'adresse suivante (ou qr-code ci-après) :

<https://forms.gle/LyX1cACdfSLYq13g8>

Les personnes déjà inscrites n'ont rien à faire. L'inscription est possible à tout moment ; elle sera prise en compte dès la parution suivante (prochain numéro prévu début juin) et restera valable jusqu'à nouvel ordre (il n'est pas nécessaire de la renouveler pour chaque parution).

Si vous n'avez pas accès au formulaire en ligne, l'inscription peut se faire directement à la mairie.

qr-code pour accéder au formulaire d'inscription à remplir pour recevoir la version imprimée du bulletin



lien pour installer l'application gratuite d'alerte et d'information en temps réel Illiwap



Élections européennes - 9 juin 2024

LISTES ÉLECTORALES

Pour voter lors des élections européennes de juin 2024 l'inscription en ligne sur les listes électorales est possible jusqu'au 1er mai à l'adresse service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

BUREAU DE VOTE

Si vous souhaitez participer à la tenue du bureau de vote merci de vous adresser à la mairie.



Championnats de France de l'Avenir

CYCLISME SUR ROUTE

Du mercredi 8 au dimanche 12 mai 2024, les championnats de France de l'Avenir vont réunir plus de 900 cyclistes sur nos routes sundgauviennes. Les parcours jour par jour sont disponibles sur le site <https://www.franceavenir2024.fr> via la rubrique "informations sportives" ou la tuile "les circuits".

Afin de permettre le bon déroulement des épreuves la route de Thann sera coupée à la circulation aux dates et horaires suivants :

jeudi 9 mai	9h30 à 12h et 14h30 à 16h30
vendredi 10 mai	14h30 à 17h30
samedi 11 mai	9h à 12h et 13h30 à 18h
dimanche 12 mai	9h à 12h et 13h à 17h

Les contres-la-montre du mercredi 8 mai ne passeront pas par Aspach.

Pour des déplacements impératifs pendant ces périodes nous avons négocié le fait de pouvoir entrer sur le circuit, **dans le sens de la course** (direction Altkirch), à des moments opportuns (entre deux groupes par exemple).

Il faudra pour ce faire disposer d'un macaron attestant la nécessité du déplacement. Les macarons, en nombre limité pour la commune, seront disponibles en mairie sur demande motivée examinée par le Maire. Pour obtenir un macaron veuillez adresser votre demande à la mairie, exclusivement par courrier postal (formulaire en dernière page) ou courrier électronique avant le 22 avril en précisant :

NOM, Prénom
Adresse
email
numéro de téléphone
motif de la demande

Si la demande est acceptée (maximum un véhicule par foyer) le macaron pourra être retiré à la mairie entre le 25 et le 30 avril.

8 - 12 MAI 2024
CHAMPIONNATS DE FRANCE DE L'AVENIR
CYCLISME SUR ROUTE
— ALTKIRCH COMCOM SUNDGAU

10 MAI • 8H00
DÉPART DE SAINT-LOUIS

PARRAINS SUNDGAUVIENS
HUGO HOFSTETTER
CHAMPION DE FRANCE U23 2015
AXEL ZINGLE
CHAMPION DE FRANCE U23 2020

INFORMATIONS : WWW.FRANCEAVENIR2024.FR

GrandEst ALSACE Sundgau CJC GLE SKODA We Love Cycling

Le mot d'Antoine Geyer

Nous comptons sur votre civisme, afin que ces jeunes âgés de 15 à 23 ans repartent d'Alsace, et du Sundgau en particulier, avec de beaux souvenirs en tête, à défaut de titres et de médailles. Il en va surtout de la sécurité de tous, riverains comme sportifs. Nous comptons sur vous, dans l'optique que les professionnels prennent le relais en 2026. Hugo Hofstetter, Axel Zingle, Pierre Gautherat ou encore Quentin Bezza pourraient avoir le loisir de jouer le titre de champion de France dans notre région, sur leurs terres.

Antoine Geyer
Président de Sundgau Sport Organisation

Boîte à objets ASPACH

RÈGLEMENT

Échangeons entre habitants d'ASPACH au sein de la nouvelle BOÎTE à OBJETS en place à l'ancien Stade.

Grâce à cette boîte, un nouvel élan de vie pour vos objets inutilisés !

Donnez une deuxième vie à un objet qui ne vous sert plus ou partagez des objets qui pourraient faire plaisir à vos voisins.

Impliquons-nous tous dans notre beau village via les échanges et le réemploi de nos objets.

Le principe est tout simple :

- vous donnez des objets dont vous n'avez plus l'usage, ce qui évite de les jeter ou de les détruire, leur permettant d'entamer un second cycle de vie ;
- vous pouvez vous servir librement et y prendre tout ce qui vous fait plaisir ou qui pourrait vous être utile.

Cette initiative permet d'innover en matière de lien social et s'inscrit dans une démarche concrète de sensibilisation à l'écologie, toutes générations confondues : développement durable, bien vivre-ensemble, promotion de la qualité de vie.

Nos règles :

- objets en bon état et ayant une vocation ludique, éducative, décorative, sportive (vaisselle propre, décorations, jeux...) ;
- pas d'objets électriques, électroniques, pas de nourriture, ni boissons !
- **Notez que** :
 - les vêtements sont à déposer dans la Benne à Vêtements au-dessus de la Maison des Associations ;
 - les livres et DVDs iront dans les Boîtes à Livres / DVDs du village (à la Réserve Communale près du Jardin des Libellules et à la Maison des Associations).

Profitez de ces boîtes, échangez, partagez, et encouragez vos voisins à faire de même.

Pour toute question : contacter la Mairie d'ASPACH

- ✓ 03 89 40 92 02
- ✓ mairie.aspach@wanadoo.fr

La Mairie

Travaux route de Thann

La couche de roulement de la RD 466 sera renouvelée cet été sur l'emprise du ban d'Aspach par les services départementaux. Cette réfection sera réalisée en vue de la rétrocession de cette portion de route à notre commune.

La double écluse mise en place côté Altkirch est en phase de test jusqu'à cet été. Nous remercions vivement Mme et M. Gomez d'avoir donné leur accord pour l'installation de cet équipement devant chez eux.

Vus les excès de vitesse constatés, d'autres dispositifs seront testés durant cette période.



Recensement

Nous attirons l'attention de nos jeunes citoyens sur l'importance d'effectuer leur recensement rapidement après leur 16e anniversaire (idéalement dans le mois qui suit) car il conditionne l'obtention d'une attestation nécessaire à certaines démarches.

Ainsi, pour les français de moins de 25 ans, une copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou, pour les personnes âgées de 17 à 18 ans, une attestation provisoire en instance de convocation à la JDC ou une attestation individuelle d'exemption sera nécessaire à toute inscription dans une auto-école.

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Calendrier des fêtes

AVRIL À DÉCEMBRE 2024

Avril

Mercredis 3 et 17 : réunion **Club des Aînés** à la MdA

Dimanche 14 : **randonnée** ASCLA

Dimanche 14 : **repas PAELLA** APL

Samedi 20 : **Devoir Mémoire** UNC

Mai

Mercredis 1 et 15 : réunion **Club des Aînés** à la MdA

Samedi 4 : **célébration Armistice**

Dimanche 5 : **marché aux puces** Conseil Fabrique

Du 8 au 12 : **passage Championnats de France de l'Avenir**

Cyclisme Route

Vendredi 17 : **don du sang** (16h30 à 19h30)

Samedi 25 : **Journée Citoyenne** et **Troc Plants**

Week-end des 31 Mai, 1 et 2 Juin : **Marche** ASCLA

Date à convenir : **concert Orchestre Symphonique Mulhouse** UNC / Sax o'Clock

Juin

Mercredis 5 et 19 : réunion **Club des Aînés** à la MdA

Dimanche 2 : **1^{ère} Communion** à Aspach

Date à confirmer : **cérémonie Souvenir Jean d'AULAN** organisée par UNC / Mairie

Vendredi 14 : **kermesse** de l'école A. Falco

Dimanche 23 : **randonnée** ASCLA

Samedi 29 : **méchoui** Donneurs de Sang

Juillet

Mercredis 3 et 17 : réunion **Club des Aînés** à la MdA

Dimanche 21 : **randonnée** ASCLA

Août

Mercredis 7 et 21 : réunion **Club des Aînés** à la MdA

Dimanche 11 : **randonnée** ASCLA

Tournoi de Pétanque éventuel (à préciser)

Septembre

Mercredis 4 et 18 : réunion **Club des Aînés** à la MdA

Vendredi 6 : **don du sang** (16h30 à 19h30)

Dimanche 8 : **messe** à 10h30 et **repas** à la Litten

Samedi 21 : **repas champêtre** UNC

Semaine du 31.08 au 07.09 : **séjour** ASCLA

Octobre

Mercredis 2 et 16 : réunion **Club des Aînés** à la MdA

Date à convenir : **bourse aux vêtements** – La

Farandole des Assistantes maternelles

Date à convenir : **Marche Aspachoise** Mairie (détails à venir)

Novembre

Mercredis 6 et 20 : réunion **Club des Aînés** à la MdA

Dimanche 10 : **repas carpes** APL

Samedi 9 : **célébration Armistice**

Vendredi 15 : **don du sang** (16h30 à 19h30)

Décembre

Mercredis 4 et 18 : réunion **Club des Aînés** à la MdA

Date à convenir : remise des **Cadeaux aux Enfants** de l'École A. FALCO par la Mairie

Retrouvez le calendrier des fêtes et d'autres infos sur le site de la commune :

parole-aspach.fr

ou en flashant le Qrcode ci-dessous :



Chaque pas compte
1 KM = 1 DON

Tout le Sundgau EN PISTE

VENEZ MARCHER OU COURIR
librement entre 9h et 12h

DIMANCHE 4
21²⁰
AVRIL²⁰
INAUGURATION
DE LA PISTE D'ATHLÉ

Piste
intercommunale du
**QUARTIER
LESSIER**


Communauté de Communes
Sundgau

 **ALSACE**
Collectivité européenne

La Région
Grand Est



Crédit  Mutuel

**SUND
GO
PRO**



La comcom Sundgau finance vos covoits' quotidiens

Conducteurs,
Conductrices

100€ de Prime
Covoiturage*

Passagers,
Passagères

Un max de trajets
offerts

 BlaBlaCar
Daily

*Prime pour les conducteurs uniquement. Consultez les conditions de la Prime Covoiturage sur blablacardaily.com

Comment bien démarrer

avec  BlaBlaCar
Daily



1

Téléchargez
BlaBlaCar Daily



2

Complétez
votre profil

Renseignez vos trajets
quotidiens et préparez-vous
à faire le plein d'avantages.

Conducteurs,
Conductrices

Obtenez une Prime
Covoiturage* de **100€**

Passagers,
Passagères

Profitez d'un max de
trajets offerts



*La Prime Covoiturage est soutenue par le Gouvernement.
Pour en bénéficier, voir conditions sur blablacardaily.com

Formulaire de demande de macaron pour accès impératif à la route de Thann pendant les épreuves des Championnats de France de l'Avenir 2024 (à remettre avant le 22 avril)

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

email _____

n° de téléphone ___ / ___ / ___ / ___ / ___

motif de la demande _____

